



RESPECT

UEFA
FAIR
PLAY



BASIC | SPORT | OUTDOOR | FASHION | JUNIOR

Les nouveaux mondes de Switcher sont à découvrir dès septembre 2006

SWITCHER®

Pol

Cant
information



64

Septembre 2006

Bulletin de la Police cantonale vaudoise

 POLICE
cantonale vaudoise

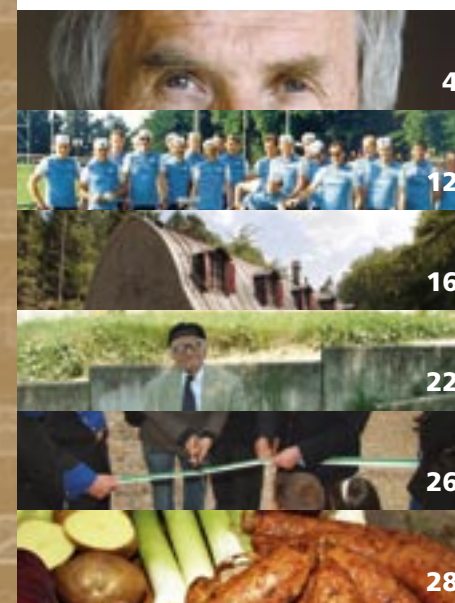
FIDUCIAIRE BERTHOUD

à votre service pour :
Votre comptabilité
Vos décomptes TVA
Votre déclaration d'impôt

Rue du village 28 - 1312 Eclépens

Tél. 021 / 866 13 34 - Fax 021 / 866 13 34

N° 64 Septembre 2006



Edito

[La violence structurelle](#)

Histoire

[Vélo-Club 1986-2006](#)

Eclairage

[Académie de police](#)

Evènement

[Jules Duvoisin 100 ans](#)

Evènement

[Histoire de la gendarmerie](#)

Publi-reportage

[Produit du terroir vaudois](#)

Editeur

Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise
Centre Blécherette, 1014 Lausanne

Rédacteur responsable

Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition

Olivier Rochat

Rédacteurs

Jean-Luc Agassis, Pierre-André Délitroz,
Jean-Philippe Narindal, Tony Maillard,
Patrick Suhner, Christian Lovis,
Nicholas Margot, Anne-Claire Osvalt

Photos

Charles Dagon, Mohammed Zouhri,
Guy Vufray, Anne-Claire Osvalt, André Tardent,
Tony Maillard, Carine Mattile, Olivier Galley

Conception et réalisation

Tasmanie SA, Lausanne

Publicité

S.P.M. Swiss Public Magazines
Tél. : 021 641 13 60 - Fax : 021 641 13 10
E-Mail : spm.sarl@bluewin.ch

Photolithographie

IRL SA, Lausanne

© Police cantonale vaudoise.

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.
Paraît 4 fois par an en 4000 exemplaires.

Tirage contrôlé par la REMIP (3'153 exemplaires)

Revue distribuée gratuitement à tous les membres
des polices vaudoises, aux polices de Suisse,
aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales,
aux partenaires privés et à nos annonceurs.

www.police.vd.ch



La violence structurelle est une menace à prendre au sérieux

Lors de mes nombreuses rencontres fortuites ou organisées avec les autorités communales et, avec les habitants de ce canton, répondant aux questions relatives à la «météo» de la criminalité, j'ai souvent déconcerté voire troublé l'auditoire en affirmant ma préoccupation devant la multiplication des violences structurelles, véritables bombes à retardement de notre société.

Je me suis rendu compte que la population continue à vouloir vivre de certitudes et, qu'en matière pénale, on est simplement coupable ou innocent.

Il a volé, il a violenté, il a braqué, il a giflé: il est coupable. Il ne l'a pas fait: Il est innocent. Or, les choses évoluent et, avec elles, les formes perfectionnées que peut revêtir la violence. Non qu'elles n'existaient pas jusqu'ici, mais le «bruit» qu'elles faisaient les rendaient plus voyantes, plus compréhensibles, plus soignables.

«Mais au fait, c'est quoi la violence structurelle?»

Si la violence non structurelle ou directe est générée par un ou des auteurs définis, la violence structurelle est la résultante des contraintes exercées par la société. Elle ne choisit donc pas ses victimes car, dans la plupart des cas, elle ignore qu'elles existent. Agissant sans «bruit», on

ne peut finalement - et en particulier la police - n'en constater que les dommages causés.

Si toutes les tranches d'âge sont touchées, en revanche toutes les classes sociales ne le sont pas avec la même intensité. Ainsi, grandir dans la pauvreté ne fait qu'accentuer le risque de subir des violences structurelles.

Prenons quelques exemples, dont certains tirés du monde de l'enfance: les parents, en principe, tentent d'inculquer à leur progéniture, les premières règles permettant les comportements physique, intellectuel et moral dans la société, afin d'en mesurer également les risques. Il s'agit donc d'apprendre à coexister, de manière harmonieuse, avec une organisation humaine comportant un nombre important de dangers. La circulation routière représente,

sans conteste, l'un de ces dangers et sans doute le plus facile à appréhender. Traverser une route, jouer à sa proximité, nécessitent un apprentissage et suscitent chez le parent une permanence de l'inquiétude. Pire, en milieu urbain, les travaux du Fonds national pour la recherche scientifique révèlent que le danger routier provoque des interdictions permanentes pour une bonne moitié des enfants de cinq à sept ans; on ne joue pas dans la rue, on ne quitte pas le logement familial sans être accompagné, on ne fréquente pas les cours d'école, si celles-ci servent également de zones de parage etc...

Les effets de cet état de violence structurelle sont permanents, en réduisant le degré d'autonomie et en brimant le développement harmonieux. De la liberté de jouer et de se dépenser physiquement dans la nature, on passe au confinement en chambre devant la console vidéo.

«Vivre dans la paix positive ou négative»

L'ancien directeur de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED), le professeur Preiswerk, s'est attaché à démontrer que la formule «vivre en paix» n'avait de pertinence que dans la mesure où notre société s'efforcerait à combattre simultanément la violence structurelle qu'il décrit comme «l'ensemble des conditions ou des actions détruisant les hommes dans leur être psychique, physique et spirituel de manière anonyme et sans qu'ils soient agressés personnellement par des armes». Les exemples qu'il donne sont particulièrement probants: enfants doués, privés d'éducation en raison de leur appartenance ethnique, sans abri, mourant de faim au milieu d'un monde abondant en nourriture.

Si l'on confronte son idée générale avec la réponse que devrait donner la société, on se rend vite à l'évidence que l'ensemble des partis politiques reprend à son compte et, particulièrement en période électorale, cette

«paix positive» en prônant la justice sociale, l'équité, l'égalité, l'émancipation, la responsabilité, la liberté et le bien-être. Le problème est donc dans l'application des grands principes.

Dans un article paru il y a quelques semaines dans le «Matin Dimanche», l'ancien Conseiller d'Etat Philippe Pidoux se penchait sur la problématique des hauts salaires défrayant la chronique depuis quelques temps: je dis «se penchait» car je ne sais, après lecture attentive, s'il les considère comme normaux et donc acceptables ou prohibitifs, et donc inacceptables. Certes, il indique que «c'est (bien) au niveau de la responsabilité sociale que se situe la différence entre les hauts revenus admissibles et la rémunération excessive; certes, il nous dit aussi que l'argent gagné par l'entreprise appartient à ses propriétaires, les actionnaires et, non aux managers mais, dans le même temps, il paraît justifier les salaires de messieurs Ospel et Vasella, en arguant du fait que les conseils d'administration qu'ils dirigent seraient parmi les meilleurs du monde. Soit.

Qu'il me permette néanmoins de lui opposer quelque réflexion vaudoise au bon sens terrien du terme. Chaque jour que Dieu fait, nos collaborateurs croisent la misère du monde qu'elle soit psychique, physique ou spirituelle - pour reprendre notre définition - chaque jour aussi, ils croisent quelques héros et héroïnes qui, par leur travail et leur engagement, peuvent prétendre au titre de meilleurs parents du monde, malgré des salaires très bas, malgré les privations, malgré leur volonté, leur rigueur et leur honnêteté, malgré les coups bas de la vie.

Cette Suisse d'en bas, comme on la qualifierait ailleurs, est-elle encore capable d'accepter que d'autres bipèdes poussent les privilèges au point de gagner cinq cent mille francs par semaine, alors qu'eux ne parviendront à cette somme qu'au bout de cinq années ou plus?

Le danger social est réel, même s'il n'est encore que latent. Comment dire aux déshérités, aux opprimés, aux exploités et à la grande majorité des jeunes en quête d'emploi que la qualification d'abus n'est pas pertinente et qu'il ne s'agit que d'une juste et équitable rétribution appartenant à l'ordre des libertés fondamentales.

J'éprouve quelque doute en la matière. Plus qu'un chiffre devenu abstrait, tant il est vertigineux, le salaire indiqué doit être soumis à une autre épreuve que celle purement économique, qui explique par les bilans ce qui devrait l'être aussi par la «paix positive».

Ces rémunérations excessives me semblent rejoindre le syndrome du mâle dominant, manifestant sa puissance à l'égard de la femme, par des assauts de virilité ou d'assertivité, c'est-à-dire une combinaison habile ou primaire de violence structurelle et non structurelle.

Le moment viendra, hélas, où ces bombes à retardement exploseront sous nos fesses et où nous n'aurons plus que les mots pour dénoncer les maux.

Eric Lehmann
Commandant de la Police Cantonale

Joseph Fouché, duc d'Otrante

Ministre de la police de France



20 juillet 1799	-	15 septembre 1802	Directoire et Consulat
10 juillet 1804	-	3 juin 1810	Empire (Napoléon)
21 mars 1815	-	8 juillet 1815	Cent jours
8 juillet 1815	-	15 septembre 1815	Louis XVIII

Fouché est certainement le ministre de Napoléon dont le nom vient immédiatement à l'esprit, mais aussi l'homme le plus indéchiffrable du quart de siècle séparant 1789 de 1815.

«On ne peut voir son âme dans ses yeux, car la nature les a cachés».
Robespierre

«Un ministre de la police est un homme qui se mêle d'abord de ce qui le regarde, et ensuite de ce qui ne le regarde pas».
Talleyrand

«Mon devoir est de veiller sur tous et sur tout».
Fouché

Troisième fils d'un capitaine de la marine marchande, Joseph Fouché est né le 21 mai 1759 au Pellerin (Loire-Atl) près de Nantes (c'est par erreur que ses biographes l'ont fait naître en 1754, le confondant avec son frère aîné). Le futur ministre de Napoléon étudia chez les Oratoriens, ordre catholique romain, à Nantes et à Paris. Selon les désirs de son père, il fut spécialement dirigé vers les sciences- mathématiques; le préfet des études, qui l'avait pris en affection, déclara au capitaine Fouché que la mer ne conviendrait guère à ce garçon chétif, dont la santé ne cessait d'inspirer des inquiétudes. Et c'est ainsi que celui-ci fut orienté vers l'enseignement. Il reçut les ordres mineurs, fut tonsuré, revêtit le costume ecclésiastique et fut soumis à la règle de la congrégation.

Le révolutionnaire

Jusqu'en 1792, il enseigne dans plusieurs collèges de France, dont Arras, où il se lia avec Robespierre et Carnot. Sous leur influence, il évolua vers les idées nouvelles. Elu député de la Loire inférieure à la Convention, il partit pour Paris. Il siégea d'abord à la droite puis changea rapidement pour l'extrême gauche, après le vote sur la mort du Roi, le 16 janvier 1793. Il réalisa que l'avenir n'était pas pour les non enthousiastes. Membre passionné du groupe politique radical des Jacobins, il fut envoyé plusieurs fois en mission, pour s'assurer de la loyauté des provinces, signa des décrets révolutionnaires violents, attaqua les «mauvais riches» et déclara la guerre au catholicisme!

Il fut très actif, notamment à Nevers et Moulins, puis fut envoyé à Lyon afin de punir cette cité pour s'être rebellée contre la Convention. Avec Collet d'Herbois, il porte indubitablement la responsabilité du massacre de 2'600 Lyonnais. La guillotine étant jugée trop lente, on imagina un nouveau procédé: la mitraillade et Fouché eut la faiblesse d'y souscrire, pour la faire cesser plus tard.

Il se querella avec Robespierre et dut se cacher pour affronter des années difficiles durant l'apogée de la Terreur, jusqu'au coup d'Etat du 18-Fructidor, en avril 1797. Il revint sur la scène publique, avec l'aide du grand opportuniste Barras, qui l'employa dès lors à des missions diverses de caractère policier puis, il fut envoyé à Milan comme ministre plénipotentiaire et à La Haye comme ambassadeur. Il y apprit que le Directoire, sur proposition de Barras, lui avait confié le Ministère de la police générale et ceci le 20 juillet 1788.

Ministre de la police

Ce poste, de création récente, avait changé en trois ans et demi, neuf fois de titulaire! Fouché s'attela à la tâche, mit de l'ordre et en renouvela le personnel subalterne. Il combattit à la fois les Royalistes et les Jacobins dont il ferma le club et suspendit certains journaux. Sa sagacité lui fit deviner la chute prochaine du régime. Il se tourna alors vers Napoléon, une étoile montante, abandonnant Barras son ancien protecteur. Au 18-Brumaire, le 9 novembre 1799, il entreprit «d'endormir le gouvernement dictatorial».

En récompense de sa complicité au coup d'Etat, il fut maintenu à son poste. Le 24 décembre 1800, une bombe explose alors que le Premier Consul passe à la rue Saint-Nicaise. Les Jacobins, suspects sont déportés, mais Fouché démontre que les vrais coupables sont les Royalistes, grâce au système mis en place et à l'utilisation, pour la première fois, de la diffusion du signalement des auteurs et de leur matériel, par voie de presse. Cette excellente personnalité de police avait tous ses services bien préparés, avec des dossiers méthodiques, des informateurs dans tous les milieux sociaux. C'était un instrument très organisé qui troubla le Premier Consul de par sa puissance. Ne voulant pas renvoyer Fouché, il supprima le Ministère le 15 septembre 1802.

En compensation, l'ex-ministre devient sénateur d'Aix: c'est une disgrâce dorée. Il retrouvera son ancien portefeuille après l'établissement de l'Empire, le 10 juillet 1804.

Cet homme, avec son visage étrangement pâle, ses lèvres livides, ses yeux froids, apparaissait comme un personnage dangereux et formidable qui intimida Napoléon. Il sera fait Comte puis duc d'Otrante. En juillet 1809, Fouché, décréta, de sa propre autorité, une mobilisation générale des gardes nationales dans toute la France pour marcher contre les Anglais. Il en sera félicité par l'Empereur.

Préparant l'avenir qu'il voyait désormais fermé pour Napoléon, il entama

Formation des GI romands 1976-2006

des pourparlers secrets avec Londres (Lord Wellesley) par l'intermédiaire de son ami, le grand commerçant et financier G. J. Ouvrard. Immédiatement informé, Napoléon considéra ces démarches comme l'équivalent d'un crime d'intelligence avec l'ennemi et révoqua Fouché, le 3 juillet 1810. Sommé de passer la succession au général Savary, duc de Rovigo et futur Inspecteur général de la Gendarmerie, Fouché se hâta de faire détruire toutes les fiches de police. De plus, il eut le culot d'emporter avec lui des lettres de la famille impériale. C'en était trop. Au comble de l'irritation, Napoléon l'exila à Aix.

Les dernières années

En 1813, afin de le tenir éloigné de la France, Napoléon le nomme gouverneur des provinces illyriennes. De retour à Paris après la chute de l'Empire, il apprend que la police du Roi est sur le point de l'arrêter. Il s'échappe par le jardin de sa maison! Le nom de Fouché fut le premier que Napoléon entendit prononcer aux Tuileries. Il rit de bon cœur au récit du tour joué aux policiers royalistes. Personne ne voulant se charger du ministère de la police, Napoléon l'envoya chercher et une heure plus tard il s'installait à son bureau ministériel. Le vieux renard comprit rapidement que le régime n'allait pas durer et joua un double jeu. En juillet 1815, le Roi l'accepte et ainsi, pour la quatrième fois, Fouché devient ministre de la police; il prête serment avec Talleyrand, «le vice appuyé sur le crime» suivant le mot de Chateaubriand. Pas pour longtemps, puisque le rusé Bourbon se débarrassa de lui en le nommant ministre plénipotentiaire auprès du roi de Saxe, à Dresde, avant de l'exiler comme terroriste et régicide. Fouché séjourna à Prague, Linz et finalement à Trieste où il mourut le 26 décembre 1820. C'est là qu'il fut inhumé.

Ses restes y demeurèrent jusqu'en 1875, lorsque sa dépouille fut ramenée en France, à Ferrières-en-Brie/Seine et Marne.

Le 16 septembre 1792, Fouché avait épousé, à Nantes, Jeanne Coiquaud, fille d'un procureur au tribunal. Toute sa vie, il l'adora et, étant dans sa vie privée d'une nature très morale, il fut pour elle un modèle d'époux jusqu'à sa mort en 1812. Ils eurent deux filles et quatre fils. Le 1er août 1815, il se remaria avec Gabrielle-Ernestine de Castellane-Majastre. Elle lui survécut jusqu'en 1850. Il n'y eut pas d'enfant du second mariage. Toute la descendance du premier mariage réside depuis plus de 150 ans en Suède, où plusieurs membres exercent d'importantes fonctions.

Comme on l'a vu, Fouché a été pendant près de dix ans ministre de la police. Sa carrière est pleine d'événements marquants de trahison, suivis de disgrâces temporaires et de retours triomphants: incorruptible, impénétrable, irremplaçable, Fouché est la police personnifiée. Personnage redoutable, mais homme d'état bien informé, adroit et habile.

A partir d'un schéma établi au début du Consulat, il construisit un instrument de police remarquablement organisé et parfait où l'efficacité des méthodes allait de pair avec le soin constant d'user de la violence qu'en dernière extrémité. Une meilleure technique de l'enquête fut mise au point, fondée sur des constats criminels minutieux, l'accumulation des témoignages, l'utilisation de filatures ainsi que le recours sans vergogne à l'ouverture des lettres.

Alors que les conquêtes napoléoniennes étendaient leur domination sur une partie de l'Europe, le modèle de police s'affinait. Des commissaires généraux furent nommés dans toutes les villes de plus de 100'000 habitants. En 1804, l'Empire fut divisé en quatre territoires, contrôlés chacun par un conseiller d'état, assistant de Fouché. En 1811, il existait 130 départements français. Des directeurs généraux étaient responsables de la coordination entre les commissaires généraux et les conseillers d'état.

Au sommet de la pyramide, il y avait un homme vers tout convergeait: le Ministre de la police générale.

On assigna la tâche du renseignement à une des six divisions du ministère «Sécurité générale et Police secrète» Personne ne pouvait échapper à la vigilance de Fouché. Ce dernier laissa à ses subordonnés la responsabilité de la Police judiciaire, qui fonctionnait d'ailleurs très bien.

Nicholas Margot

Bibliographie:

Tulard, Jean. Joseph Fouché. Fayard, 1998.

Zweig, Stefan. Fouché, Grasset, Paris. 1969
Kammacher, Léon. Joseph Fouché, Editions Scorpion, Paris. 1962.

Castelot, André. Fouché, Librairie Perrin. 1998.

Madelin, Louis. Fouché 1759 -1820. Editions Plon. 1960.



Cette année, le cours romand des groupes d'intervention fête sa trentième édition. Durant ces trois décennies, ce sont des centaines de GI qui ont été formés. A cette occasion, tous ceux qui ont contribué à l'essor du cours, que ce soit comme participants ou instructeurs, ont été conviés, le samedi 29 avril, dès 09h00, sur la place d'armes de Moudon. En effet, depuis quelques années, et toujours au mois d'avril, le cours se déroule dans l'enceinte de la caserne broyarde, après avoir eu lieu successivement à Drogens puis à Fribourg.

Afin d'agrémenter cette journée, plusieurs démonstrations ont été organisées. Elles ont notamment permis de présenter, principalement aux «anciens», les techniques actuelles d'intervention. Environ 150 personnes ont donc fait le déplacement pour assister à du tir TE, de la protection rapprochée, des assauts, des ouvertures forcées et finalement, à une exposition de matériel. Au terme de ces présentations, tout le monde s'est retrouvé pour la petite cérémonie officielle, conduite par M. André Duvillard, Commandant de la police cantonale neuchâteloise et actuel Commandant du cours qui, lors de son discours, s'exprima en ces mots:

1976 - 2006. 30 ans que les membres des groupes d'intervention romands, année après année, effectuent une formation en commun. A l'heure où les recherches de synergies dans le domaine de la police sont de plus en

plus à l'ordre du jour des diverses rencontres entre commandants et autres cadres de sûreté et de gendarmerie, il est presque naturel de marquer l'anniversaire de notre cours qui fut certainement l'une des premières réalisations concrètes, dans le domaine de la formation au niveau romand.

Pour rappel, la naissance des divers groupes d'intervention fut la conséquence de la tragique prise d'otages des Jeux Olympiques de Munich, en 1972. Dès 1974, un premier cours fut organisé à Isonne/TI, sur le plan suisse et, en 1976, le premier cours romand voyait le jour sur la place d'armes de Drogens/FR.

Depuis lors, 30 ans se sont écoulés et les groupes d'intervention ont vu leurs missions évoluer, en fonction des développements de la criminalité et de la menace en général.

Malgré cela, un élément constant demeure: celui de l'état d'esprit des membres des groupes d'intervention.

En effet, même si les techniques d'intervention ont évolué, au même titre que l'armement et l'équipement, le lien qui unit anciens GI et GI actifs reste pour moi un élément extrêmement fort dans le monde policier. Et je reste convaincu que le cours romand y a largement contribué. Aussi, j'aimerais remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à ce succès et je suis particulièrement heureux de constater qu'aujourd'hui sont présents, aussi bien des vétérans de 1976 que des jeunes GI.



Je saisis cette occasion pour remercier l'ensemble des instructeurs qui, durant ces cinq années, m'ont secondé dans ma tâche. Compétence, professionnalisme et disponibilité, ce triple mot d'ordre pourrait résumer leur engagement au sein du cours. Dans de telles conditions, en assurer le commandement fut un réel plaisir.»

La parole a ensuite été donnée à M. Pierre Nidegger, commandant de la police fribourgeoise et président de



la conférence romande des commandants des polices cantonales de Suisse romande et du Tessin. Au terme de ces deux allocutions, nous avons tous partagé le verre de l'amitié avant de passer à table. Le repas allait ainsi clore cette sympathique manifestation, laquelle a été, l'espace de quelques heures, l'occasion de faire rejaillir de nos mémoires, anecdotes et souvenirs, le tout dans une ambiance très conviviale.

Dès 2007, c'est le Lt Jacques Meuwly, officier à la police cantonale fribourgeoise, qui assurera la fonction de commandant du cours romand des groupes d'intervention.

Claude Vacchiani
Chef DARD

Prévention coordonnée

La prévention est une des préoccupations permanentes des responsables, tant dans le cadre de la politique, de la police, que dans celui des institutions ou des associations privées.

Les démarches entreprises sont faites avec compétence et dynamisme, mais au niveau de la coordination, elles souffrent d'un défaut majeur.

En effet, il apparaît urgent de faire cohabiter les actions de prévention aux niveaux:

- transversal: - police, - institutions, partenaires, administrations...
- horizontal: canton, régions, communes, privés...

Sont concernés:

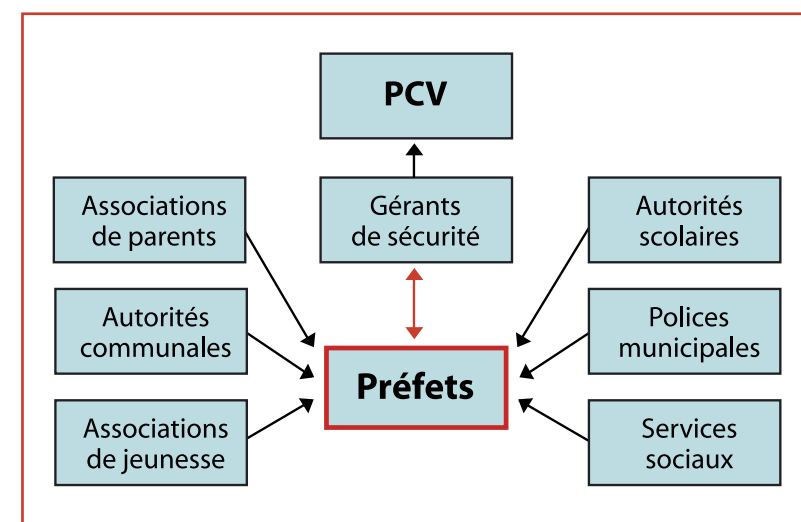
- la documentation
- les messages d'accompagnement
- les partenaires impliqués
- les personnes et les groupes visés
- le début et la fin des campagnes
- l'analyse des résultats, avec ce que cela implique en termes de corrections, d'adaptations et éventuellement de moyens complémentaires.

Ceci de manière générale, mais plus particulièrement par rapport aux actions spécifiques, figurant dans les agendas des polices pour l'année 2006, soit: «Stop à la pornographie enfantine sur internet (voir Pol Cant info 63 de juin 2006)» et «La violence chez les jeunes»

Ces deux initiatives ne relèvent pas d'un effet de mode, mais bien de constats ou d'inquiétudes, relayés par les personnes en charge de la formation et de l'éducation, ainsi que par des données récentes, chiffrées.

Des recherches de solutions en matière d'unification de la prévention existent depuis 1996. Elles ont porté plusieurs appellations et, elles font l'objet d'écrits documentés, mais ceux-ci sont restés sans suite.

Le morcellement des actions de prévention, avec ce qu'il implique en redondances et dispersions d'énergie et de connaissances, d'inégalité dans le traitement, ne pouvait durer plus longtemps et surtout ne pas «s'intensifier» dans le sens négatif du terme, même si la bonne volonté de chaque protagoniste est évidente



ceci, au détriment des publics visés. Plusieurs actions visant une prévention coordonnée ont donc été entreprises dès décembre 2005. Elles portent sur trois axes. Les structures sont encore à affiner, à améliorer et à placer dans une perspective de synergies permanentes. Les modules ne doivent pas être perçus comme des contraintes inhibitoires mais, au contraire, comme des activateurs qui servent à créer un mouvement préventif, imaginaire, actualisé, le tout conçu et diffusé d'un commun accord.

A. Organisation au niveau régional - Préfets

Elle est placée sous l'autorité des Préfets. Ceux-ci rassemblent autour d'eux les partenaires intéressés par des actions de prévention.

dans le canton de Vaud

Il ne s'agit pas d'une découverte. Le module proposé est basé principalement sur celui qui existe dans le district d'Orbe, créé à l'initiative de M. le Préfet ROY. La confrérie des Préfets que nous avons rencontrée, le 9 mars à Vucherens, a accepté de répliquer cette structure dans les districts d'Aigle (M. le Préfet Tille) et de Nyon (M. le Préfet Deriaz) servant ainsi de zones pilotes.

Le rythme et la composition des personnes participant aux séances est défini dans les régions à deux niveaux, afin de pouvoir être tout à la fois participative et opérationnelle.

B. Organisation au niveau policier - PUERO

Elle relève de la brigade Mineurs-Mœurs de la PCV

L'idée de la manœuvre est de:

1. traiter l'information
 - par l'écoute des remarques des organisations régionales, répercutées par les gérants de sécurité.
 - par l'analyse des faits dénoncés dans la région, répercutés par le journal des événements de police.
2. gérer cette information
 - par des opérations ciblées dans la région concernée, avec des partenaires identiques et ce rapidement, selon le principe emprunté au film Les Choristes «Action = Réaction».

C. Organisation au niveau des polices - Cellule Pilotage de Prévention (CPP)

Cette cellule rassemble les représentants de toutes les unités de police qui traitent de prévention dans le canton. Elle s'est déjà réunie deux fois en 2006, afin d'indiquer les actions

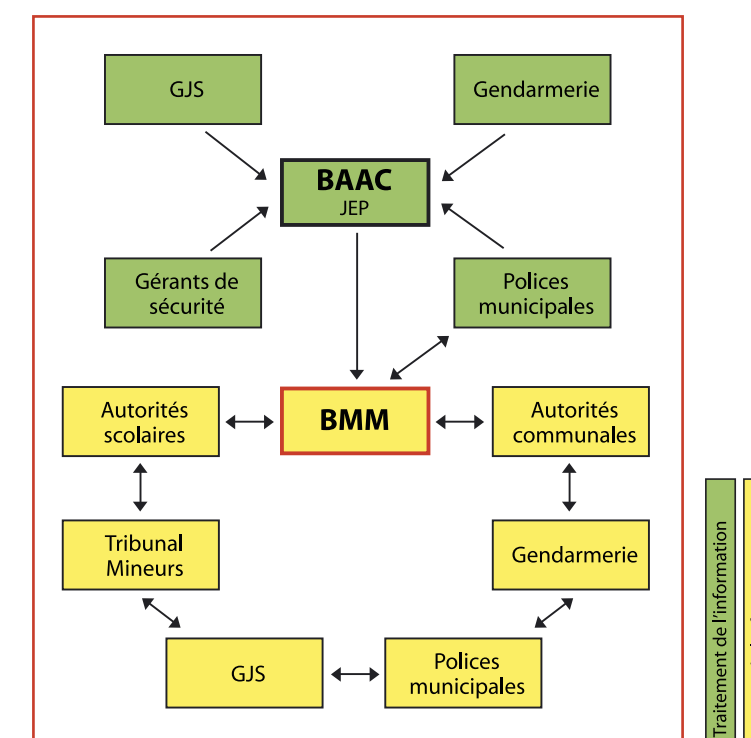
à mener communément, de partager les acquis, d'apporter son expérience, de diminuer les coûts de la documentation, etc...

La «maison prévention» a des murs et un toit. Le sapin peut être posé, mais ce n'est qu'une étape. Il reste encore bon nombre d'aménagements et de perfectionnements à entreprendre.

Le concept de prévention coordonnée est en cours et verra son aboutissement pour deux raisons incontournables:

- c'est une nécessité
- les volontés d'y parvenir existent.

Moser Philippe
Officier police EM / PCV



Le président de la Fondation Dis No (voir pol cant info No 63) est Monsieur ROLAND PASCHE et non Henri comme indiqué par erreur. Toutes nos excuses à l'intéressé.



Vélo-Club de la Police Cantonale Vaudoise 1986 - 2006

Fondation du club

Hommage aux précurseurs

Le 7 février 1986, sous l'impulsion de quelques passionnés, se déroulait l'assemblée constitutive du VCPCV, au Centre de la Blécherette à Lausanne. Les buts énoncés par ses initiants étaient le développement de l'esprit de camaraderie par la pratique du sport cycliste sur route et la revendication d'heures d'entraînement sur le temps de service à l'instar du football et du judo.



Activités d'hier et d'aujourd'hui Promenades, compétitions, VTT et piste

Dès sa fondation, le VCPCV a pour motivation le maintien de sorties d'un jour ou plus, la participation de ses membres à la Journée Sportive, à la Coupe Romande de Cyclisme de Police créée en 1994 et à de nombreuses autres manifestations, balades, cycloportives et autres compétitions nationales pour policiers. Depuis, le VTT et le cyclisme sur piste sont venus s'ajouter aux activités spéciales de notre club.

Sans en respecter la chronologie, notons que les cyclistes du club ont ainsi roulé du Pays de Vaud en Navarre, passant par l'Italie, franchissant des cols mythiques et de petites côtes entre Le Mont-sur-Lausanne et Paris, comme l'Alto de Malapalud pour les initiés! Le 15 juin 2003, les membres du VCPCV s'activaient à Prilly, afin de préparer l'arrivée de l'étape finale du 35^e Tour du Pays de Vaud, course inter-

naionale à étapes, ouverte aux Juniors de 17 et 18 ans.

Chaque année depuis 1994, le VCPCV organise une manche de la Coupe Romande de Cyclisme de Police au Mont-sur-Lausanne. En 2006, nous y avons ajouté une épreuve courue à Ballens. Ces organisations permettent de maintenir un lien très fort entre les membres actifs du club et nos bénévoles, retraités de la Polcant, sans qui la sécurité des épreuves ne serait pas assurée. L'accueil des autorités et des habitants des communes en question, tout comme l'enthousiasme des coureurs ont renforcé le sentiment des organisateurs, quant à leur choix, dictés également par la relative faiblesse des moyens disponibles actuellement: faire au mieux en faisant simple!

Une grande place a été faite ces dernières années au VTT et diverses sorties sont prévues régulièrement. C'est avec beaucoup de plaisir que cette spécialité est arrivée dans notre club apportant un vent nouveau et de nouvelles possibilités de rouler.



Chaque hiver, des soirées de cyclisme sur piste sont organisées à Aigle, au Centre Mondial du Cyclisme. Ces initiations permettent un regard différent sur le vélo, dans un environnement très particulier, avec roue fixe et sans freins!

Enfin, les membres de notre club ont la possibilité de participer toutes les années impaires, depuis 1999, au Championnat Suisse de Cyclisme

de Police, en VTT ou sur route. Ce grand rendez-vous excite toujours les mollets de nos membres, à un moment ou à un autre, afin de se mesurer aux meilleurs compétiteurs helvétiques.

Pour fêter dignement ses 20 ans d'existence, le VCPCV s'est offert une nouvelle tenue et a développé un site sur internet dont l'adresse est www.vcpcv.net



Remerciements

La vie associative n'existerait pas sans les bonnes pâtes, les bénévoles, les «jusqu'au boutistes». Aucun club de la Police cantonale ne serait, sans la bonne volonté des uns et des autres, du Commandant au retraité. Pour ce que vous offrez au VCPCV, dans la mesure de vos possibilités, avec cœur, générosité et un brin de poésie, MERCI à tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice de notre, votre club!

Il y a vingt ans, comme aujourd'hui, les objectifs diffèrent pour tous. Il faut choisir entre les sorties tranquilles, champêtres où l'amitié et la gastronomie sportive font bon ménage et des compétitions avec un état d'esprit plus individuel, plus axé sur l'effort total où une certaine souffrance prend le dessus.

Il y a résolulement de la place pour toutes les pratiques du cyclisme au VCPCV. Rien ne nous oblige à concourir. Tout nous pousse à partager. Les vertus de ce sport ne se trouvent pas sur les podiums. Elles se découvrent lentement, elles se mesurent aux battements de nos cœurs, joyeux, fiers et fraternels lors d'une descente périlleuse ou dans la montée d'un faux plat interminable!

A vous voir sur la route, bientôt!

Daniel-René Pasche



Interview de Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat et participant d'une nuit à l'unité d'intervention du CIR Lausanne



1. Quelle a été votre première impression lors de votre visite au CET et de votre participation au briefing de la prise de service?

J'imaginai l'exercice délicat. Un politique «dans les pattes» des hommes de terrain: à priori, quoi de plus incongru pour le premier, et quoi de plus suspect pour les seconds... Effectivement, le briefing a tenu lieu de round d'observation, où j'ai été invité à présenter mes motivations et mes attentes. Au fil de la nuit, l'expérience partagée et les points de vue échangés ont fait naître la confiance et une certaine complicité. Nos préoccupations sont bien souvent les mêmes.

2. Pensiez-vous passer une soirée tranquille ou vous attendiez-vous à une nuit aussi tumultueuse?

Je savais que la police ne passe pas de nuit tranquille. En réalité, notre patrouille est intervenue deux fois cette nuit là: l'une pour mettre fin à une dispute familiale particulièrement violente, l'autre en déclenchant une course poursuite digne d'un thriller et aboutissant à une arrestation. Je pouvais m'attendre aux tumultes et à la confusion qu'entraîne ce type

d'interventions. Jamais je ne mesurais l'importance de tout ce qui entoure l'action: la rigueur technique de la préparation, la complexité des procédures administratives et du suivi juridique, sans oublier le poids émotionnel des situations rencontrées.

3. Comment avez-vous vécu cette nuit? Quelles sont vos impressions?

Contrastées. Lors de la première intervention, j'ai pu constater à quel point l'enchaînement des facteurs sociaux avaient pu conduire au drame: chômage, alcoolisme, violence ordinaire. Dans le deuxième cas, la jeune mère interpellée ne savait pas exactement qui s'occupait de ses enfants ni même où ceux-ci étaient gardés à ce moment là. J'ai eu l'impression que le professionnalisme des agents, leur stratégie bien huilée et l'efficacité de leur action représentaient un dernier recours pour ces personnes en détresse, une sorte d'ultime rempart contre une société à l'abandon de ses valeurs.

4. Quel souvenir le plus marquant gardez-vous de cette nuit?

Dans le logement du couple violent, une traînée ensanglantée longeait



la rampe d'escalier. La femme s'était barricadée à l'étage supérieur. Pour le magistrat que je suis, habitué à l'arène du Parlement, au combat des idées et à l'arme du discours, cette vision m'a rappelé à la brutale réalité des choses. J'ai été impressionné ensuite par la force de persuasion des policiers, qui ont ramené habilement les protagonistes sur terre, à un semblant de raison.

5. De quelle sécurité les citoyens vaudois ont-ils besoin?

Je préfère parler de sécurités au pluriel. Comme je l'ai dit, le système policier, judiciaire et carcéral constitue l'extrémité d'une chaîne de garants, dont les maillons les plus déterminants se trouvent à l'autre bout. En renforçant l'égalité des chances, les moyens de formation, les mesures d'insertion, en développant la solidarité sous toutes ses formes, les autorités s'attaquent aux racines mêmes de l'insécurité. Celui qui ouvre une porte d'école ferme une prison, affirmait Victor Hugo. L'avenir lui a donné raison.



ACADEMIE DE-POLICE

Les nouvelles infrastructures



Les installations de mise en situation inédites et uniques en suisse

Les exercices avec mises en situation ne datent pas d'aujourd'hui. Depuis toujours et dans chaque école de police, les aspirantes et aspirants sont confrontés, dans le cadre d'exercices plus ou moins élaborés, à des événements fictifs que l'encadrement s'est efforcé de rendre le plus conforme à la réalité que possible. C'est ainsi que chaque futur policier a pu, durant sa formation, exercer «sur le terrain» la large palette de ses futures activités professionnelles: constats d'accidents, de cambriolages, levées de corps, violences conjugales, interpellations en rue, contrôles d'identité etc.

Jusqu'à maintenant, ces exercices étaient mis sur pied en utilisant les locaux «police» disponibles, des lieux publics ou privés. La plupart

du temps, des policiers n'appartenant pas au staff de la formation voire des connaissances, amis, famille des chargés de cours étaient sollicités pour donner aux situations l'apparence de la réalité et il est vrai que, quelquefois, celle-ci était approchée de très près.

On voit tout de suite les inconvénients liés à cette manière de faire. L'occupation de sites à l'extérieur des centres de formation, d'infrastructures privées, voire la voie publique, l'appel à la bonne volonté des partenaires sollicités dont certains devaient même «jouer la comédie», une discrétion et une liberté d'action parfois relatives, tout cela imposait des limites, tant en ce qui concerne les scénarios envisagés que du nombre et de la diversité des modules proposés.

Si cela pouvait se concevoir dans le passé, grâce notamment aux effectifs réduits, le regroupement des écoles vaudoises sur le site de l'Académie et les exigences du Brevet fédéral de policier imposaient de mettre en oeuvre une nouvelle approche de la formation «in situ».

Quand bien même, à l'origine, la localisation extra-urbaine de Savatan fut critiquée, il apparut très vite qu'il existait, au niveau des infrastructures disponibles, des possibilités d'aménagement sans limite.

Très vite, les IPA FAVEY et JUNKER, le premier comme responsable de la formation judiciaire de l'Académie et le second comme détaché de la police de sûreté, en charge du développement, s'attelèrent à la tâche, dès le début de l'année 2005.

Identifier les sites les mieux adaptés, étudier leur transformation, conduire et terminer les travaux le plus rapidement possible et naturellement, à moindre coût. Tout cela fut mené à bien, afin de permettre à la première volée d'aspirants vaudois et valaisans de se préparer, par le biais d'exercice «en situation», à entrer de plein-pied dans leur future activité professionnelle. Il s'agissait également de mettre à disposition des experts du Brevet fédéral, nouvellement introduit, des lieux d'examen appropriés et en rapport avec les nouvelles exigences.

En un temps record et, bien sûr, grâce aux artisans mis à disposition par l'administration militaire, dans le cadre d'une convention de collaboration, différents aménagements ont été réalisés:

- un appartement complet avec cuisine, salon, salle à manger, chambre à coucher, le tout équipé de camé-

pour la formation in situ

ras de contrôle et d'un «chemin de ronde» destinés aux observateurs, plastrons et arbitres

- un night-club, bar, piste de danse, dont ni la sono, ni les lumières clignotantes ni même l'inévitable «boule-miroir» n'ont été oubliés
- un site «identité judiciaire» comprenant différents lieux d'habitation (salon, entrée, cave), équipés de sols de différentes natures et construits tel un décor de cinéma,
- c'est-à-dire avec une paroi manquante. Il est ainsi possible d'observer le travail effectué et de faire des vidéos ou des photographies
- une salle de tribunal complète, judicieusement aménagée, pour que les magistrats puissent faire leur entrée comme dans la réalité
- un poste de police complet comprenant accueil, locaux de garde à vue et d'audition, cellules et une salle de présentation équipée d'une vitre sans tain.

Et tout cela est construit à l'intérieur d'une ancienne caserne souterraine, à plus de 100 mètres à l'intérieur du rocher.

Non loin de là, tout près du Café du Commissariat, une rue marchande est en phase finale de construction. On y trouve notamment un magasin Migros, entièrement équipé grâce à la collaboration du géant orange, une banque Raiffeisen, dont une partie du mobilier provient de la Banque cantonale vaudoise, un café-restaurant, avec terrasse (pas encore réalisé) et 2 chapelles, laissées telles quelles pour des raisons historiques et de respect du culte.

Grâce à ces installations, des exercices particulièrement réalistes ont été élaborés (en partie), pour le plus grand profit des aspirantes et des aspirants. Ces derniers vont ainsi pouvoir vérifier leur niveau de for-

mation, notamment par le biais de la vidéo, dans un grand nombre de domaines d'intervention et apporter ainsi une critique constructive à leur prestation. Notons aussi que, pour certains modules, des acteurs professionnels ou amateurs ont été sollicités, pour donner une dimension supplémentaire aux situations proposées.

Parmi celles-ci, on peut relever les thèmes suivants: rapports de constats avec participation de l'identité judiciaire, reconstitution de scènes de crimes ou délits, visites domiciliaires, gestion des violences conjugales, défense d'un rapport de synthèse en tribunal...

La diversité et la qualité des installations de mise en situation de l'Académie permettent à chacun d'imaginer aisément tout le potentiel de formation que cela représente. Qui plus est, tout est immédiatement accessible, sur un site offrant toutes les garanties de sécurité, de confidentialité et de modularité.

Considérant les immenses possibilités offertes par les anciens aménagements militaires, actuellement largement inoccupés, on peut penser qu'il s'agit là d'une première étape et que, dans l'avenir, de nouveaux modules seront ajoutés, permettant ainsi de proposer une variété de situations et de thématiques encore plus grande.

Olivier Rochat



Les aspirants argoviens en stage d'une semaine à l'Académie de police

Une semaine de stage à l'Académie de police, c'est une semaine bien chargée.

L'Académie accueille 47 aspirants (au neuvième mois de leur formation), prêt physiquement et mentalement à évoluer au sein de l'Académie de Savatan à travers différents modules, accompagnés de leurs instructeurs.

Ils étudient les tactiques, différentes parades et scénarios, s'exercent au tir dans ce cadre unique qu'est l'Académie de police.

Pour vous faire partager leur semaine «d'entraînement», voici l'occasion de les suivre durant une matinée.



Ce matin du 31 mai 2006 un bon 3°C attend le premier groupe d'aspirants pour un échauffement devant l'entrée des «cavernes» du Quai des Orfèvres.

Après une bonne mise en route, la première simulation amène les aspirants à se confronter les uns aux autres dans différentes situations d'attaques aux couteaux et pistolets. Ils apprennent les «gestes» pour éviter d'être blessés lors de confrontation directe.

Les pistolets sont chargés de projectiles colorants et les aspirants revêtent protection sur le corps et le visage. Plusieurs parades sont étudiées et mises en pratique.

Tous ces exercices sont effectués dans la bonne humeur mais dans un sérieux exemplaire. La suite de la matinée se poursuit dans les couloirs du Quai des Orfèvres pour un cours dans la discothèque, «l'Ange bleu». Il s'agit de préparer l'arrestation dans un dancing d'une personne recherchée et connue des services de police.

L'instructeur explique la situation, comment intervenir, comment acquiescer les techniques, les bons gestes propres à la situation en cours.

En l'occurrence, les aspirants mettent en place un plan d'action, et font une «appréciation de la situation». «Prévoir l'imprévisible» confie Rolf

Stolzenhahn, responsable de l'enseignement général de l'Académie.

Dans un autre site de l'Académie se déroule l'entraînement au tir. Une partie de l'exercice s'effectue avec leur pistolet, une autre avec un fusil. Les futurs policiers s'entraînent aux différentes actions et positionnements.

Un petit exercice se prépare ensuite; duel 1 contre 1: celui qui touche et fait tomber en premier toutes les cibles mobiles a gagné.

Enfin pour le dernier module de la matinée, le troisième groupe d'aspirants se prépare à une simulation où un «forcené» a pris en otage les

élèves d'un lycée, en référence au cas d'Erfurt en Allemagne.

L'instructeur distribue les rôles, explique la stratégie à adopter et en avant pour l'action.

Le «forcené» est en place, tire en direction de l'extérieur sur les forces de l'ordre, un groupe de quatre personnes est en formation, prêt à intervenir. Les agents, suivis de leur instructeur, se protègent, se tiennent en groupe et tentent une entrée dans l'établissement.

ainsi que les instructeurs argoviens. Le cadre et les installations offerts par l'Académie sont uniques et la collaboration entre l'Académie de police et l'école de police d'Argovie a été particulièrement appréciée. L'expérience sera renouvelée l'an prochain.

Anne-Claire Osvalt



Tout le monde est dans le feu de l'action. Ils entrent. Une personne est à terre blessée. Un des aspirants la prend en charge. Le reste du groupe s'aventure au premier étage.

Des coups retentissent, des sommations sont criées. Au milieu des balles, des cris, de la fumée le «forcené» est enfin maîtrisé, désarmé et menotté.

L'exercice est terminé.
L'instructeur, qui a suivi les aspirants, entame alors son débriefing. Satisfait, il commente la situation en expliquant qu'il faut «transposer sa peur en agressivité» et c'est ce que les aspirants doivent atteindre.

Cette semaine a ravi les aspirants



50^{ème} anniversaire du ski-club gendarmerie vaudoise

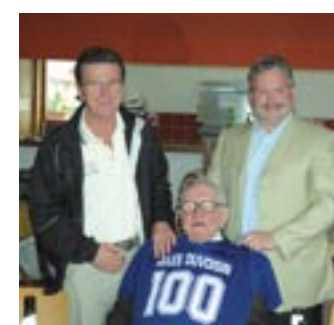


Jules Duvoisin dans sa centième année

Une cérémonie particulière, à l'occasion de l'entrée dans sa 100^{ème} année du doyen des gendarmes vaudois, le plt Jules Duvoisin, s'est déroulée dans son village natal d'Orges le Samedi 20 mai 2006. C'est une centaine de personnes qui ont pris part à cette manifestation. Parmi elles, on a relevé la présence de MM le major Claude Meylan, remplaçant du commandant de la Gendarmerie Vaudoise, la fanfare de la Police Cantonale vaudoise, le Président du FC Lausanne-Sport, M Philippe Guignard qui est venu saluer le plus «fidèle et vieux» supporter du Club (plus de 60 ans) et lui remettre le maillot du LS, Gabet Chapuisat, ancienne star du Lausanne-Sport, des anciens collègues gendarmes, les autorités de la Commune d'Orges et les membres de sa famille.

Le plt Jules Duvoisin est entré à l'école de gendarmerie en 1930. Il a occupé successivement les postes de gendarmerie de Nyon, Ouchy, St Prex, Morges, Lausanne-caserne, Payerne, Pully, Vevey, Renens et Lausanne à l'Etat Major de la gendarmerie. Il a pris sa retraite en 1970. Bien connu de la population en tant que grand sportif, le Plt Duvoisin est toujours en forme et cultive encore le sens de l'humour. Si il s'est rendu populaire en tant que Chef du service de gendarmerie au Comptoir Suisse, cet officier qui fait figure de légende vivante a aussi contribué de manière importante au développement et à la reconnaissance du statut social des gendarmes vaudois.

Charles Dagon



Séminaire annuel de la Conférence des chargés d'information des corps de police de Suisse



Les Diablerets, 1^{er} et 2 juin 2006

Cette année, il revenait à la division presse et communication de la Police cantonale vaudoise la délicate mission d'organiser ce séminaire. Le choix de l'endroit retenu n'est pas anodin et nous avons décidé d'emmener nos quelque cinquante collègues de toute la Suisse aux Diablerets, certains de leur offrir la douceur printanière de ce charmant village des Alpes vaudoises. Et bien, ce fût «râpé», car en guise de douceur, c'est la neige qui s'est trouvée au rendez-vous!!!

Qu'à cela ne tienne, dans une salle admirable équipée de l'Eurotel Victoria, différents thèmes ont été présentés et notamment certains «cas vécus», délicats en matière de communication, ainsi que la prévention suisse de la criminalité.



Après cette première journée de labeur, le télécabine d'Isenault nous a conduits jusqu'à son terminus, astreignant - presque - tous les participants à une petite marche sous des bourrasques de neige, jusqu'au Restaurant du Lac Retaud, où nous avons choisi de prendre le repas du soir. Celui-ci, succulent au demeurant, s'est terminé au son de l'excellent orchestre M5 Jazz Band de notre ex-collègue Jean-Jacques Bühler.

Le vendredi a été consacré à l'assemblée générale présidée par M. Franz Baumeler de Lucerne, à la gestion de l'information d'un Conseiller fédéral et à la communication en situation de crise. Ce séminaire s'est terminé, à la satisfaction de tous et nous nous réjouissons d'ores et déjà de nous retrouver l'an prochain, au Liechtenstein.

Claude Wyss-Brunner

Offre d'emploi



Soucieuse de pouvoir répondre en tout temps aux attentes de la population et dans la perspective d'adapter ses effectifs, la gendarmerie vaudoise recherche des

Policiers ou policières titulaires d'un certificat/brevet professionnel

En fonction de votre affectation (poste, unité d'intervention, unité spéciale), décidée d'un commun accord, vous serez amenés à:

- Surveiller, prévenir et intervenir, 24 heures sur 24, sur l'ensemble du territoire cantonal, dans les domaines relevant de la circulation, de la police d'ordre et de la police de la navigation
- Exercer la police judiciaire, seul-e ou en collaboration avec la police de sûreté
- Assumer des activités liées à la prévention de la criminalité et à la police de proximité
- Accomplir des tâches administratives
- Être intégré-e dans une unité de maintien de l'ordre (SO/MO)

Votre profil:

- Vous avez suivi avec succès une école de police
- Vous avez moins de 45 ans et jouissez d'une excellente santé
- Vous maîtriser la langue française et les outils informatiques standard
- Vous disposez d'une certaine mobilité professionnelle
- Vous aimez le contact avec la population et désirez contribuer à la bonne image de la police cantonale
- Vous êtes au bénéfice d'une excellente réputation

Nous vous offrons:

- D'élargir votre horizon en exerçant une activité enrichissante, diversifiée et couvrant l'ensemble des missions de sécurité publique
- De bénéficier des avantages d'un grand corps (650 collaborateurs-trices) avec d'excellentes possibilités de formation et de promotion
- Des conditions salariales et sociales attractives
- La possibilité de travailler dans le cadre de contrats de prestations conclus ou à conclure avec plusieurs communes vaudoises

Entrée en fonction: à convenir

Dans le cadre de la procédure de sélection, chaque candidat-e sera évalué-e sur ses connaissances générales et professionnelles (français, culture générale, tir) et fera l'objet de tests divers (psychotechniques et de personnalité).

Pour tous renseignements:

Division des ressources humaines de la police cantonale vaudoise
Centre Blécherette
1014 Lausanne
tél. 021 644 82 19
e-mail: URH@polcant.vd.ch
internet: www.police.vd.ch

Les offres manuscrites, accompagnée d'un CV, sont à envoyer à l'adresse susmentionnée.
Nous vous assurons d'une totale discrétion.

L'Orient est rouge ou

Changeons d'horizon, filons en Extrême-Orient et posons un regard croisé sur deux séries de romans policiers ayant pour cadre la Chine et le Japon.

Dale Furutani, 60 ans, né à Hawaï, habite à Los Angeles. Il a créé un personnage de samouraï à l'époque du shogounat de 1603.

Qiu Xialong, un peu plus jeune, a vu le jour à Shanghai. Durant la Révolution culturelle (1966 - 1976), il est privé de scolarisation. Il apprend seul l'anglais et finit par entrer à l'Université en 1976, soit à la mort de Mao Zedong. Il y étudie la littérature anglo-américaine. En 1989, il se trouve aux États-Unis lorsque éclate la répression de Tien An Men. Son nom apparaît parmi ceux des sympathisants du mouvement démocratique chinois. Ne pouvant plus rentrer au pays, il devient professeur dans une université américaine.

Japon 1603

Matsuyama Kaze est un rônin ou samouraï errant, ayant perdu tous ses biens à l'avènement d'un nouveau shogun, chef de la maison militaire dans le Japon médiéval et véritable pouvoir parallèle à celui de l'empereur. La promesse du samouraï, Vengeance au palais de jade et Menaces sur le shogun sont les trois éléments d'une trilogie parue aux Editions «10-18».

Kaze a promis à la veuve de son ancien seigneur, de retrouver sa petite-fille. Il parcourt ainsi le pays à la recherche de l'enfant. Sa démarche est émaillée d'agressions, de meur-

tres, auxquels il apporte des solutions, que ce soit par la réflexion ou par le choc des sabres, avec d'autres militaires désœuvrés - cela existe! - ou avec les fameux ninjas!

Intéressant tableau que celui que dresse Furutani de ce Japon à la charnière du Moyen-âge et des débuts des Temps modernes, entièrement replié sur lui-même. Les premières tentatives d'implantation d'Occidentaux, ont été vouées à l'échec. Le pays vit en autarcie. L'auteur nous fait apprécier les coutumes ancestrales du pays du Soleil levant. S'il nous détaille les articles du code d'honneur, le bushido, il nous décrit aussi les spectacles tels que le kabuki ou les jeux comme le go. La vie campagnarde est également dépeinte, de même que les relations entre individus, telles qu'elles avaient cours à une époque où la vie d'un être humain n'avait finalement pas grande valeur: on se fait seppuku ou hara-kiri assez facilement! Passionné par l'oeuvre du cinéaste Kurosawa, Furutani glisse, de façon complice, des scènes proches de celles réalisées par ce grand du cinéma nippon.

Shanghai 1990

L'inspecteur principal Chen Cao de la brigade spéciale de la ville, et son adjoint Yu sont confrontés à l'homicide d'une travailleuse de choc, membre du parti communiste chinois.

polars en Extrême-Orient

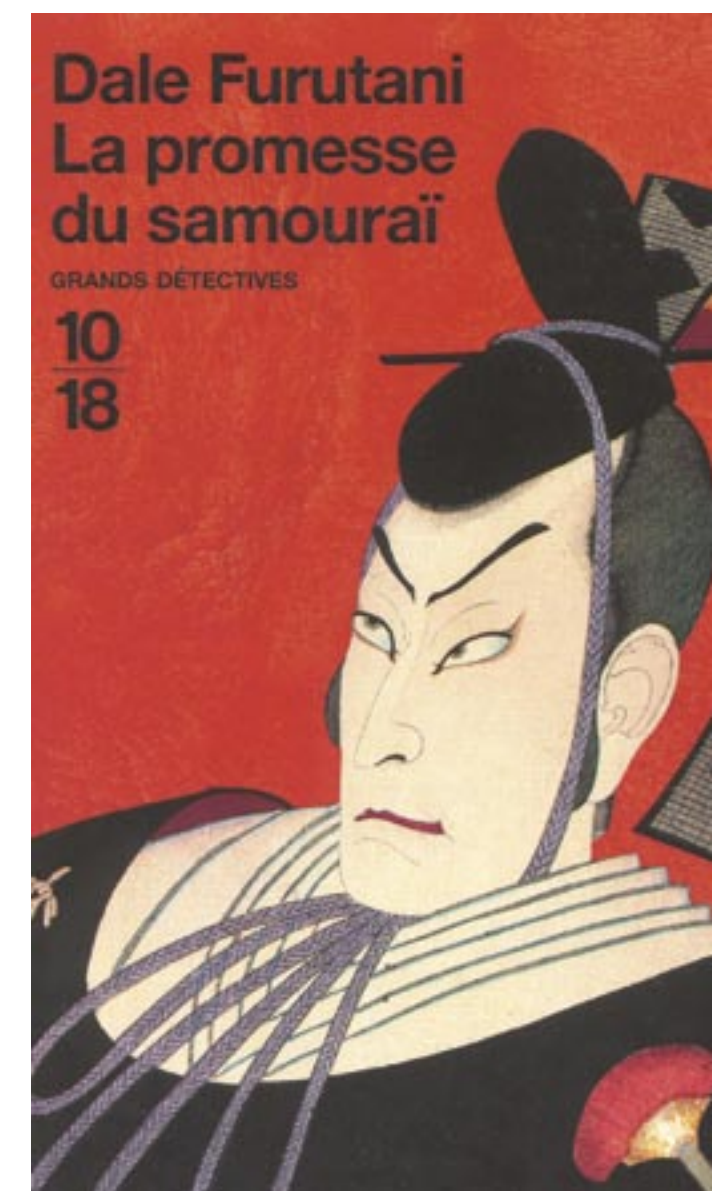
L'enquête conduira nos deux policiers à enquêter dans les hautes sphères du parti, parmi la classe dorée des enfants de dignitaires. Ils seront ainsi confrontés à la raison politique qui leur mettra plus d'un bâton dans les roues. La corruption régnant en ces couches supérieures ne les empêchera pas de conclure l'enquête même s'ils sont mutés, provisoirement, sinon il n'y aurait pas de suite, dans des domaines de moindre estime. C'est mal les connaître et, indirectement, ils finiront par identifier l'auteur du meurtre. Mais en Chine, la justice est très expéditive et d'autres s'approprient la réussite de l'enquête. Deux autres affaires les placeront face aux triades et au milieu des dissidents.

Sous l'angle culturel, le karaoké a remplacé le kabuki et la gastronomie chinoise dispose d'un traitement très particulier tout au long des récits.

Epoque instable que celle faisant décors à ces affaires. Là aussi, comme pour l'auteur, on trouve ses protagonistes au lendemain de Tiananmen dans une Chine qui tente d'évoluer sous les successeurs de Mao. Mais les choses vont lentement et le parti demeure tout puissant. Toute la vie des policiers se fait au rythme des dogmes marxistes. Mais Chen est un poète, membre de l'union des écrivains et, il est spécialiste de la littérature de langue anglaise - un peu comme son créateur - A ses heures, il traduit des romans policiers anglosaxons en chinois. On assiste à la mise en valeur du système D: comment se débrouiller financièrement, lorsque les salaires sont misérables et que les frais entourant les enquêtes ne sont pas remboursés! Et après ça, le policier occidental se plaindra!

Mort d'une héroïne rouge, Visa pour Shanghai et Encres de Chine ont été édités chez Points Seuil. L'Orient est rouge, écrivions-nous en guise de titre à cet article et ce pour paraphraser une citation du grand timonier. Hors de toute idéologie ayant actuellement cours en Chine, le rouge est bien sûr celui de l'hémoglobine, ponctuant de nombreuses pages de ces romans commis sous les latitudes des Empires extrême-orientaux, que ce soit celui du Soleil levant ou celui du Milieu.

Jean-Luc Agassis



L'association pour l'histoire de la gendarmerie vaudoise inaugure son musée



Le 4 juin 2002, sous l'impulsion du Commandant de la Gendarmerie, il fut décidé la création de l'Association pour l'Histoire de la Gendarmerie Vaudoise (AHGV), afin de célébrer dignement le bicentenaire de notre Corps, le 4 juin 2003. A ce jour, l'AHGV compte quelque 390 membres et sympathisants d'horizons divers, ainsi que plusieurs organes publics ou privés.

Toute institution publique doit se faire connaître. Son rôle de service public est le fer de lance de cette reconnaissance. Encore plus pour la Gendarmerie vaudoise, bras armé de l'Etat et qui, par les missions qui lui sont confiées, doit apporter aide et soutien aux citoyens.

Ce soutien aux citoyens découle de la défense des libertés individuelles et de la démocratie. Voilà quelques raisons qui font qu'au-delà le côté répressif connu et souvent incompris de la Gendarmerie, il y a lieu d'éclairer son organisation, son histoire, son évolution et son avenir.

L'AHGV, au-delà de manifestations commémoratives, d'une nouvelle grenade, symbole d'identité d'un Corps constitué, voulait marquer d'une page blanche cet événement, en retraçant dans un livre 200 ans d'histoire. C'est chose faite. Pourtant, cet ouvrage n'était qu'une



étape vers un objectif plus ambitieux. La création d'un musée permanent.

La vente du livre «Je le promets» a permis d'esquisser les premiers plans de ce projet. De nombreuses négociations furent nécessaires afin de choisir le site de ce musée. En fin de compte, avec le soutien des Autorités, c'est dans le magnifique château de Morges, lieu historique s'il en est, qu'il ouvre ses portes.

Le musée de la Gendarmerie vaudoise s'insère naturellement dans le patrimoine vaudois par l'histoire d'une institution créée en 1803 qui assura, sans faiblir, l'indépendance du canton, garantissant la liberté et la démocratie. Il sera un outil précieux pour les spécialistes de l'histoire vaudoise.

Sans omettre que cet espace vivant permettra d'aller à la rencontre de la population et, partant de l'histoire, devenir un forum de discussion avec les citoyens pour qui la Gendarmerie est au service.

C'est donc avec l'appui de tous ceux qui soutiennent, non seulement les valeurs que représentent les symboles de notre grenade, mais également la culture et l'histoire de notre canton, que nous avons réalisé ce musée. Nous les en remercions vivement.

Jean-Philippe Narindal



PRODUITS DU TERROIR VAUDOIS

Des saveurs à découvrir

La gastronomie et le vin sont des atouts incontournables du canton de Vaud. Que vous soyez en montagne ou au bord du lac, vous trouverez toujours sur votre chemin un bon petit plat concocté de produits du terroir accompagné d'un bon vin de «chez nous».

N'avez-vous pas déjà l'eau à la bouche? Alors suivez le guide:



Office du tourisme du canton de Vaud

La charcuterie, un vrai plaisir de la vie

Saucisses aux choux et au foie, boutefas, jambon, saucisson vaudois, saucisse à rôtir: par nature et par tradition, le vaudois a un petit faible pour la cochonnaille. Question de racines sans doute ou de goût pour des produits qui n'en manquent pas lorsqu'ils sont fabriqués artisanalement par des maîtres-charcutiers, ce qui est encore souvent le cas dans ce coin de pays.

Pratique: Une envie de déguster le célèbre papet vaudois (poireaux, pommes de terre et saucisse aux choux)? Le guide «Pintes Vaudoises,

un patrimoine en péril» répertorie une cinquantaine de ces bistrots historiques.

Les fromages, des spécialités de la plaine aux alpages

L'Etivaz

Produit par une coopérative, le fromage d'alpage de L'Etivaz AOC, est une spécialité du Pays d'Enhaut. Il a été le premier à se voir attribuer une appellation d'origine contrôlée pour un produit autre que du vin. Ce fromage au lait cru est fabriqué au feu de bois directement dans les alpages, entre 1000 et 2000m d'altitude du 10 mai au 10 octobre. Affiné au minimum 4 mois et demi, aux caves de L'Etivaz, il atteint sa pleine maturité à 8 mois.

Pratique: Les caves de L'Etivaz ainsi que le grenier à fromages sont ouverts au public tous les jours. Sur réservation, une dégustation peut être organisée. www.etivaz-aoc.ch

Vacherin Mont-d'Or

La Vallée de Joux est le berceau du Vacherin Mont-d'Or qui n'est fabriqué que dans le Jura vaudois par dix affineurs. Fromage de dessert par excellence, il est produit à la fin de l'automne et en hiver. Particularité:

il est sanglé d'une fine écorce et conditionné dans une boîte ronde en bois d'épicéa.

Pratique: L'histoire du Vacherin Mont-d'Or est désormais retracée dans un nouveau musée aux Charbonnières. La visite est organisée uniquement sur réservation et pour des groupes. www.vacherin-le-pelerin.ch

Tomme vaudoise

Il faut remonter jusqu'à l'époque gallo-romaine pour retrouver l'origine des premières tommes fabriquées dans le canton de Vaud. Loin de descendre de ce fromage, la tomme vaudoise est produite, en été, principalement à la Vallée de Joux. On en trouve également dans d'autres parties du canton, comme dans la région Payerne-Moudon et à Rougemont dans le Pays-d'Enhaut. Douce et crémeuse, la tomme se déguste crue, mais elle s'apprécie également après un passage à la poêle ou au four.

Pratique: A Dizy, la fromagerie Michel Bory produit en majorité des spécialités de fromage à pâte molle. Pour répondre à tous les goûts, la gamme s'est enrichie de tommes fourrées aux arômes divers comme à l'ail d'ours. Tél. 021 861 12 64



© Terroir & Tourisme

De nombreux autres fromages tels que le Gruyère, le Maréchal ou encore la Tomme Fleurette pour ne citer qu'eux enrichissent également l'offre des produits laitiers vaudois.

Les vins, des breuvages divins

Le canton de Vaud compte 28 appellations d'origine contrôlée réparties sur quatre régions: La Côte, qui s'étend des portes de Genève à Lausanne; le Lavaux célèbre pour ses vignobles en terrasses surplombant le lac Léman entre Lutry et Montreux; le Chablais, à l'est du canton et, plus au nord, les Côtes de l'Orbe, Bonvillars et le Vully vaudois.

Par son étendue - près de 4000 hectares, mais aussi par la diversité des sols, des climats et des orientations, le vignoble vaudois est sans doute celui qui possède la plus grande variété de terroirs. Cépage-roi, le chasselas (blanc) accapare à lui seul plus des deux tiers de l'encépagement. Deuxième en ordre d'importance, nous trouvons le gamay puis suit de très près le pinot noir. Enfin, un petit pourcentage de la production est dévolu à des spécialités comme le pinot gris, le pinot blanc ou le riesling/sylvanner.

Pratique: Le petit train «Lavaux Express» circule, de début avril à fin octobre, sur les chemins pentus du célèbre vignoble de Lavaux. N'hésitez pas à vous arrêter dans un des nombreux villages viticoles pour y déguster les vins locaux. www.lavaux.com

Si la charcuterie, le fromage et le vin sont incontestablement les produits-

vedettes du Pays de Vaud, la région compte de nombreuses autres spécialités dans des domaines aussi variés que la boulangerie-pâtisserie, les poissons du lac ou encore les fruits et légumes.

Réunis sous l'appellation «Art de Vivre, Pays de Vaud, pays de terroirs», l'Office des Vins Vaudois, la Fédération Pays de Vaud, pays de terroirs et l'Office du Tourisme du Canton de Vaud jouent la carte d'un partenariat visant



© Alain Jarne

à promouvoir ensemble sur le marché suisse, et à certaines occasions à l'étranger, les excellents produits de ce canton.



Office du Tourisme
du Canton de Vaud
Avenue d'Ouchy 60
case postale 164
1000 Lausanne 6

Tél + 41 (0) 21 613 26 26
Fax + 41 (0) 21 613 26 00
www.region-du-leman.ch
info@region-du-leman.ch

Fêtes, festivals et événements pour découvrir les saveurs de l'automne

4 septembre 2006	Circuit des délices de Blonay www.blonay.ch/sdbp
8 - 10 septembre 2006	8ème Village de l'étiquette, Grandvaux www.grandvaux.ch
10 septembre 2006	12ème Route gourmande, Chailly-Montreux www.routegourmande.ch
15 - 24 septembre 2006	87ème Comptoir suisse, Lausanne www.comptoir.ch
23 septembre 2006	Fête du raisin, Féchy www.fechy.ch
23 septembre 2006	10ème Fête du vacherin Mont-d'Or www.myvalleedejoux.ch
29 septembre - 1er octobre 2006	Fête des vendanges, Lutry www.fetedesvendanges.ch
6 - 15 octobre 2006	Festivitis, Chexbres, Rivaz et St-Saphorin www.st-saphorin-vins.ch
13 - 14 octobre 2006	28ème Foire aux oignons, Oron-la-Ville www.region-oron.ch
18 - 19 novembre 2006	Vins & Gourmandises du Vieux-Bourg, Villeneuve www.montreux-vevey.com

Toutes les manifestations par lieu, date ou thème sont sur le site internet www.region-du-leman.ch/manifestations



FP Constructions Métalliques Sàrl

Route de Blonay 128 - 1814 La Tour-de-Peilz

Construction métallique

Serrurerie générale

Menuiserie métallique

Entretien & dépannage

Tél. 021 977 05 60
Fax 021 977 05 66
fpmetall@bluewin.ch



Société de courtage en assurances
et financements

Assurimo SA votre interlocuteur pour toutes vos polices
d'assurances où qu'elles soient conclues.

Assurimo SA est une société de courtage spécialisée dans le domaine de la
gestion des assurances immobilières, professionnelles et privées.

Nous vous proposons d'être VOTRE INTERLOCUTEUR, pour la ou les polices
d'assurances, que vous avez contractées auprès des différentes compagnies
d'assurances.
Nos prestations sont gratuites.

Avenue de la Gare, 34 • CP 1003 • 1001 Lausanne
Tél. 021 310 47 87 • Fax 021 310 47 88
www.assurimo.ch

AVIS DE RECHERCHE

Nous recherchons
des policiers à la retraite
pour travailler dans une
société d'édition
spécialisée dans la
diffusion de revues
destinées aux policiers.

Salaire fixe + pourcentage

SP Magazines
021 641 13 60



CEDE ROYAL DÖNER

PRODUKTION WINTERTHUR

St. Gallerstrasse 188, CH-8404 Winterthur

Tel. 052 233 02 00 Fax. 052 233 72 00

www.royaldoener.ch

Wir sind ein
mittelgrosses
Unternehmen
mit 60
Mitarbeitern.
Unsere
Grundsteine
zum Erfolg
sind die
Motivation
und das gute
Fachwissen
unseres
Teams.



Wir sind ISO 9001:2000
zertifiziert!



IOTA SA - INTERNATIONAL OFFICE OF
TECHNICAL ASSISTANCE
LE PERRON - GRAND RUE
1262 - EYSINS - SUISSE
TEL 41 22 365 19 19 FAX 41 22 365 19 18
E-MAIL iota-group@iota-group.com
SITE www.iota-group.com

PARTENAIRE DE GRAND GROUPES, IOTA
INTERVIENT EN ASSISTANCE TECHNIQUE,
FACILITIES MANAGEMENT OU
RECRUTEMENT PARTOUT DANS LE MONDE.

**LA GESTION DES RESSOURCES
HUMAINES EST NOTRE METIER**

IOTA INTERVIENT GRACE A SES SPECIALISTES
DU MANAGEMENT, SES INGENIEURS ET
TECHNICIENS EXPERIMENTES DANS LES
SECTEURS DU PETROLE ET PETROCHIMIE, DE
L'ENERGIE, DE L'INDUSTRIE OU DU BTP.